



N°13 | Année 2020

Déviations, délinquance, sans-abrisme et mondes de la rue.

Classements, déclassements et réactions sociales

Dossier

Accompagnement de femmes en situation d'itinérance : pratiques en émergence d'un organisme communautaire en territoire périurbain et rural au Québec

Josée Grenier, Katia Grenier, Sylvie Thibault, Manon Chamberland, Josée Chénard, Mélanie Bourque, Lise St-Germain, Maude Champagne, Annabelle Seery Ph.D, Sara-Jane Roy-Beauregard

Résumé

Français / English

L'article s'intéresse au phénomène complexe de l'itinérance chez les femmes, un univers « caché et invisible » et jusqu'ici peu exploré. Cet article découle d'un projet de recherche participative-évaluative ayant pour objectif principal de comprendre comment la pratique émergente d'un organisme, centre d'hébergement pour femmes en difficultés, contribue à prévenir et réduire l'itinérance des femmes sur un territoire périurbain et rural au Québec. Pour atteindre cet objectif, des entretiens ont eu lieu avec différents acteurs, dont des femmes hébergées ou ayant déjà été hébergées, des membres de l'équipe et des collaborateurs et collaboratrices provenant d'organisations de la région.

The article focuses on the complex phenomenon of homelessness among women, a hidden and invisible universe that has been little explored so far. This article is the result of a research project where the main objective was to understand how the emerging practice of an organization, a shelter for women in difficulty, contributes to preventing and reducing homelessness amongst women in a suburban and rural area in Quebec. In order to achieve this research objective, interviews were carried out with various people concerned, including women currently housed or who have already been housed at this shelter, intervention team members and collaborators from organizations in the area.

Entrées d'index

Mots clés : itinérance des femmes, itinérance cachée, pauvreté, hébergement pour femmes en difficulté, violence conjugale

Key words : homeless women, hidden homelessness, poverty, housing for women in difficulty, domestic violence

Texte intégral

Introduction

Cet article présente les résultats d'un projet de recherche de type participatif à caractère évaluatif. L'étude visait à contribuer au développement des connaissances en matière d'itinérance chez les femmes en milieu péri-urbain et rural et à favoriser l'amélioration continue des pratiques d'intervention à partir de l'expérience des femmes en situation d'itinérance ou à risque d'itinérance et par l'expertise de différents acteurs. La recherche avait comme objectif de comprendre comment les pratiques d'un centre d'hébergement pour femmes en difficulté, nommé ici « La Maison », contribuent à prévenir et réduire l'itinérance féminine en territoire péri-urbain et rural.

Dans le but de mieux comprendre le phénomène de l'itinérance des femmes et des pratiques de La Maison, des entretiens ont eu lieu avec plusieurs acteurs du milieu, dont des femmes en situation d'itinérance, hébergées ou y ayant déjà été hébergées, des membres de l'équipe d'intervention et des collaborateurs et collaboratrices issus d'organismes de la région.

L'article se divise en quatre parties. La première partie s'attarde à une mise en contexte de la recherche et de ses objectifs, à décrire le portrait de l'organisme et de présenter le profil des femmes qui y sont hébergées. La seconde partie ancre le phénomène de l'itinérance auprès des femmes en commençant par ses diverses définitions au fil du temps suivi des enjeux plus spécifiques à la réalité des femmes touchées par ce phénomène.

La recherche participative requiert une méthodologie spécifique pour favoriser une participation équitable pour tous, ce qui sera développé dans la troisième partie qui décrit la méthodologie. Enfin, la dernière partie présente et analyse les principaux résultats issus de la recherche.

Mise en contexte : la recherche et ses objectifs, le portrait de l'organisme visé et le profil des femmes hébergées

Contexte de la recherche participative-évaluative

Une précédente recherche portant sur les trajectoires des femmes en situation d'itinérance (Grenier *et al.*, 2019) a conduit à démontrer que l'on savait peu de choses sur les besoins réels

des femmes en situation d'itinérance en région péri-urbaine. Cette recherche s'inscrit donc, en quelque sorte, dans une continuité, afin d'améliorer nos connaissances au niveau des savoirs expérientiels, pratiques et théoriques à partir de l'étude des pratiques d'un organisme communautaire pour décrire comment elles contribuent à prévenir et réduire l'itinérance féminine en territoire périurbain et rural.

Portrait de l'organisme à l'étude¹

L'organisme à l'étude est relativement récent. Mis sur pied en 2007, il a pour mission d'héberger des femmes en situation d'itinérance ou à risque d'itinérance, de les accompagner dans un processus de réintégration sociale en soutenant leur autonomie et leur autodétermination tout en favorisant leur capacité d'agir sur leur propre vie².

L'organisme dispose de quatre volets d'intervention : l'hébergement, l'accompagnement social jumelé aux activités de groupe et à la co-intervention, le suivi dans la communauté et la sensibilisation. Ainsi, le cheminement au sein de cette ressource s'inscrit dans un continuum allant de l'hébergement jusqu'à la relocalisation dans un logement. Toutefois, les activités de suivi ne sont pas réservées uniquement aux femmes hébergées. En effet, les femmes post hébergées peuvent participer à des rencontres individuelles, de groupes ou se joindre à des activités. Cette proposition est en cohérence avec l'intervention sur le long cours.

Les services d'aide et d'hébergement que reçoivent les femmes dans le besoin sont offerts à travers un cheminement progressif, allant de l'hébergement d'urgence (30 jours maximum), à transitoire (3 mois maximum) et moyen terme (2-3 ans). L'accompagnement réalisé auprès des femmes inclut les services d'intervention d'urgence, l'évaluation des besoins et des services, les suivis hebdomadaires, le soutien dans les démarches, le soutien téléphonique, l'écoute, l'aide et les références (Rapport d'activités, 2017-2018).

De plus, l'organisme accueille à certaines occasions des femmes en situation précaire ou à risque d'itinérance qui sollicitent un soutien temporaire. Il s'agit souvent de femmes anciennement hébergées en processus de réinsertion dans la communauté. Néanmoins, il n'est pas nécessaire d'avoir été hébergée pour recourir à cet accompagnement. Ce type d'intervention est perçu comme étant de la prévention auprès des femmes en difficulté de la région, et un moyen opérant pour faciliter le suivi des femmes anciennement hébergées.

L'équipe régulière de l'organisme est composée de trois intervenantes, d'une directrice générale et d'une adjointe administrative. L'intervenante responsable du soutien résidentiel

1 La grande ouverture de l'organisme face au travail de recherche réalisé a favorisé l'accès privilégié aux archives, incluant divers fichiers électroniques, soit les rapports d'activités antérieurs, les demandes de financement, le guide d'intervention, les tableaux d'activités, ainsi que les lettres patentes.

2 Cette information a été tirée du rapport d'activité 2017-2018 de la ressource. Nous avons volontairement tu son nom afin de préserver l'anonymat des femmes qui fréquentent celle-ci.

avec accompagnement (SRA³), assiste plus particulièrement les femmes en situation d'itinérance chronique ou épisodique. L'intervenante attitrée à la vie de groupe s'occupe pour sa part de l'animation des ateliers de groupe (capsules), du bon fonctionnement de la vie en maison et de l'animation des rencontres de groupe. L'intervenante « milieu » se dédie plutôt aux activités communautaires : elle assure une présence dans le quartier, en plus de participer à différentes Tables régionales de concertation. L'organisme accueille également des stagiaires, des bénévoles, des femmes anciennement hébergées.

Portrait des femmes hébergées au sein de l'organisme

Les femmes hébergées au sein de cet organisme sont de tous âges, nationalités, milieux sociaux et niveaux de scolarité (Rapport d'activités, 2017-2018). Ces femmes, pour différentes raisons, se trouvent à un moment de leur vie en grande souffrance et n'ont plus de *chez soi*. Pour la grande majorité, les difficultés vécues sont multiples et intriquées ce qui a pour effet d'amplifier leur précarité : violence (familiale, sociale, économique, sexuelle), problèmes de santé physique et mentale (dépression, trouble de personnalité, etc.), itinérance, dépendances, etc. Les statistiques disponibles dans les rapports d'activités des dernières années indiquent que les femmes hébergées provenaient de différents milieux, mais plus nombreuses étaient celles arrivant d'une autre ressource d'hébergement, d'un logement ou de la rue. Un nombre élevé de femmes avait vécu de la violence sexuelle et conjugale. Alors que les femmes âgées entre 18-30 ans et celles entre 41-50 ans sont les deux catégories les plus nombreuses, on dénote globalement une augmentation de la plupart des catégories d'âge⁴ et une croissance des besoins d'hébergement pour des femmes avec des enfants.

L'itinérance des femmes : comprendre le phénomène pour agir en amont et en aval

Les définitions de l'itinérance

Si les premières définitions de l'itinérance se basaient surtout sur les caractéristiques de l'itinérant (Hurtubise et Roy, 2007), aujourd'hui, les chercheurs et les acteurs s'intéressent à saisir la problématique de l'itinérance globalement comme une situation (Gaetz *et al.*, 2012), un processus (MSSS, 2014a) ou un état (Gilbert *et al.*, 2017). L'itinérance peut varier dans le temps et fluctuer (Gaetz *et al.*, 2012 ; Grenier, 2019). Le gouvernement québécois accorde une place importante au processus de désaffiliation et de rupture sociale et à la difficulté pour les personnes touchées « de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la

3 L'approche stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA) consiste à fournir un logement permanent aux personnes en situation d'itinérance chronique ou épisodique sans la condition d'avoir au préalable effectué une démarche pour résoudre leurs problèmes persistants comme la toxicomanie ou les troubles de santé mentale. Selon cette approche, une fois la stabilité du logement assurée, les individus pourront alors se concentrer sur leurs problèmes. L'approche mise sur la disponibilité d'une équipe d'intervenants qui suivront étroitement les personnes admises au programme et les accompagneront afin qu'elles accèdent à différents services, selon leurs besoins : services de logement avec soutien ; services de soutien clinique et services de soutien complémentaire.

4 Les catégories sont les suivantes : 18-30 ans, 31-40 ans, 41-50 ans, 51-60 ans et 61 ans et plus.

communauté » (MSSS, 2014a, p. 30). Pour d'autres auteurs, l'itinérance est le résultat de combinaisons multiples et complexes entre, notamment, des difficultés financières, de maintien en logement, de santé physique, de santé mentale, cognitives ou de comportements outre les effets du racisme et de certaines formes de discrimination (Gaetz *et al.*, 2012). Être en situation d'itinérance est souvent vécu négativement, péniblement, engendre un grand stress et ne relève d'un choix qu'en de rares exceptions (Gaetz *et al.*, 2012).

L'itinérance est parfois définie selon sa fréquence, le degré d'intensité qui la caractérise et selon le type d'abri auquel les personnes ont recours. La fréquence désigne l'itinérance selon la durée de la situation qui peut être temporaire (transitoire), cyclique (va et vient entre avoir un toit et ne pas avoir de toit) ou chronique (sans stabilité de logement pour une longue période de temps) (Echenberg et Jensen, 2008). L'itinérance est aussi définie selon son degré d'intensité : absolue, cachée ou relative (*Ibid.*). Alors que l'itinérance absolue comprend les personnes dans la rue ou en refuges d'urgence ; l'itinérance cachée, degré intermédiaire appelé parfois *couch surfing*, comprend les personnes qui ont un toit, mais qui n'ont pas de chez soi (ces personnes vivent par exemple chez des proches, des connaissances ou même des étrangers) ; l'itinérance relative pour sa part englobe les personnes qui ont un toit, mais que celui-ci n'est pas salubre ou qui sont à risque de le perdre (Echenberg et Jensen, 2008). La typologie de l'Observatoire canadien sur l'itinérance distingue : 1) les personnes sans-abri ; 2) les personnes utilisant les refuges d'urgence (incluant refuges d'urgence de nuit et refuges pour les personnes victimes de violence) ; 3) les personnes logées provisoirement ; et 4) les personnes à risque d'itinérance (Gaetz *et al.*, 2012). La qualité du logement s'évalue par la stabilité qu'il procure, sa permanence (avoir un bail d'un an ou être propriétaire par exemple) et son adéquation.

C'est à la suite de l'année internationale des sans-abri (1987) que plusieurs chercheurs, collectifs et organismes communautaires du Québec ont pris différents moyens de communication dans l'espace public pour interpeller les instances gouvernementales concernant l'ampleur du phénomène de l'itinérance : à la fois par sa diversification, la complexification des problèmes qui y sont associés et par l'augmentation du nombre de personnes touchées (Hurtubise et Roy, 2007 ; Laberge, 2000). Avec la mise en place de la commission parlementaire sur l'itinérance (Commission des affaires sociales, 2008), la question de l'itinérance s'est retrouvée au cœur de l'agenda politique, répondant ainsi à l'appel des chercheurs et des organismes. S'en sont suivis au Québec plusieurs initiatives gouvernementales, dont la politique de lutte à l'itinérance (MSSS, 2014a) et la mise en forme d'un plan de lutte à l'itinérance (MSSS, 2014b), auxquels s'ajoute la stratégie nationale sur le logement du gouvernement fédéral (Gouvernement du Canada, 2018).

Un certain consensus se dégage quant au fait que l'itinérance prend diverses formes, qu'elle s'étend des centres-villes jusqu'en zones péri-urbaines et rurales, et qu'elle découle de l'enchevêtrement de multiples facteurs sociaux, systémiques et des difficultés rencontrées chez les personnes touchées, engendrant nombre de conséquences dans leur vie (Bergheul, 2015 ;

Hurtubise et Roy, 2007). Malgré la reconnaissance des formes diversifiées de l'itinérance, les spécificités de l'itinérance des femmes demeurent moins prises en compte (Klodawsky *et al.*, 2006 ; Laberge, *et al.*, 1995).

Cerner le problème quand il s'agit de l'itinérance des femmes

Le phénomène de l'itinérance chez les femmes est en croissance (Laberge *et al.*, 2000). Toutefois, il est presque impossible de donner un chiffre précis sur le nombre de femmes en situation d'itinérance. L'itinérance des femmes est caractérisée par bien des chercheurs comme étant cachée (Gélineau *et al.*, 2015). L'un des éléments révélateurs de l'augmentation du phénomène chez les femmes est que les ressources qui leur sont destinées débordent (taux d'occupation des lits pour les femmes à 103,9 % comparativement à un taux d'occupation des lits de 85,7 % dans les ressources pour hommes ou mixtes) dans les régions urbaines, péri-urbaines et rurales du Québec (MSSS, 2014b). Étant donné la caractéristique « cachée » de l'itinérance des femmes, son invisibilité, elle constitue un défi méthodologique et pratique pour en étudier ses manifestations (Gilbert *et al.*, 2017 ; Grenier *et al.*, 2019 ; Grenier, 2019). En effet, l'un des moyens pour l'Observatoire canadien de l'itinérance et le Gouvernement du Canada (2018), est le dénombrement *point-in-time* (Latimer et Bordeleau, 2019). La méthodologie dans ce type d'enquête vise à dénombrer dans la rue et dans les ressources reconnues en itinérance, souvent mixtes. Cet exercice s'effectue une fois l'an. Or, ce sont deux espaces, public et institutionnalisé, que les femmes en situation d'itinérance investissent très peu et où elles sont peu visibles (Gélineau *et al.*, 2015). Les femmes se trouvent donc au premier rang des catégories sous-estimées dans les enquêtes du dénombrement des personnes itinérantes de ce type selon le RAPSIM (2016).

Toutefois, malgré les difficultés pour dénombrer les femmes en situation d'itinérance, on estime qu'en 2001, les femmes représentaient environ 15 % de la population itinérante dans l'enquête menée par Fournier (2001). Aujourd'hui, elles en constituent environ 25 %, selon les études de Latimer *et al.* (2015) et selon le dernier dénombrement mené au Québec en 2018 (Latimer et Bordeleau, 2019). Ces données doivent être utilisées avec précaution puisque les méthodologies d'enquête sont différentes, la première basée sur la fréquentation des ressources pendant 12 mois et l'autre sur une journée, du type *point-in-time*.

Saisir la dynamique spiralée de l'itinérance au féminin

Le modèle conceptuel privilégié pour comprendre le phénomène de l'itinérance chez les femmes est celui de la « spirale » de l'itinérance (Gélineau *et al.*, 2008).

Ce modèle combine les dimensions structurelles et les facteurs fragilisants, liés à l'histoire personnelle des femmes. Les dimensions structurelles ont trait aux conditions liées aux rapports sociaux de sexe inégaux du fait d'être femme (rapports patriarcaux, rôles sociaux sexués et

appauvrissement) ; à la crise des liens sociaux (individualisation, problèmes familiaux et failles institutionnelles) ; à l'apprentissage d'une culture d'errance; et au contexte socioéconomique et politique (pauvreté) (Gélineau *et al.*, 2008). Parmi les facteurs relevés dans l'étude de Gélineau *et al.* (2008), pour comprendre le phénomène de l'itinérance des femmes, figurent les violences (structurelles, institutionnelles et interpersonnelles) ; la consommation (drogue, alcool, sexe, jeu compulsif) ; les problèmes de santé physique ; les problèmes de santé mentale ; une expérience d'institutionnalisation (Direction de la protection de la jeunesse, prison ou psychiatrie) ; un faible réseau social ; l'activisme et la militance politiques ; avoir un enfant ; être aidante naturelle ; et l'industrie du sexe (Gélineau *et al.*, 2008). L'interaction des dimensions et des facteurs peut jouer sur deux plans, d'une part, ces éléments évoquent les multiples possibilités d'entrées et de sorties des femmes de l'itinérance, et d'autre part, à d'autres moments, ces mêmes dimensions peuvent se transformer en facteurs de protection dans l'histoire personnelle des femmes (*Ibid.*). Or, le mouvement spiralé tend à glisser vers le bas au fil du temps lorsque les facteurs fragilisants se cumulent ou quand les conditions des femmes s'amoindrissent, augmentant les possibilités que perdure la situation de précarité (Gélineau, 2013).

Violences multiples et insécurité : éviter la rue, quel qu'en soit le prix

Les femmes, par la construction sexuée des genres, occupent très peu l'espace de la rue. D'abord parce que c'est dangereux. Un grand nombre de femmes en situation d'itinérance se retrouve dans des centres d'hébergement, et comme ces ressources sont insuffisantes, par manque d'options et pour se protéger des dangers potentiels de la rue, les femmes « se retrouvent ailleurs, hébergées pour un soir ou quelques jours par des amiEs, des ex-conjoints, des clients, sans l'assurance d'un toit stable, vivant souvent dans des situations dangereuses » (RAPSIM, 2016, p. 5).

Pour se sentir plus en sécurité et éviter la rue ou les refuges mixtes, certaines femmes peuvent avoir recours à la prostitution de survie, pratique consistant à offrir des faveurs sexuelles en échange d'un toit, d'un repas ou d'une douche (Gélineau *et al.*, 2008). Ou encore, certaines usent des stratégies de l'économie de rue (activités criminelles liées à la revente de drogue et le vol à l'étalage (Bellot, 2003). Plusieurs doivent partager un appartement avec des colocataires, d'autres se retrouvent en maison de chambres, font du *couch surfing* chez l'un ou chez l'autre ou squattent un immeuble abandonné (Gélineau *et al.*, 2008). Elles doivent souvent se déplacer d'un endroit à un autre, contribuant à une vulnérabilité accrue pour ces femmes en instabilité résidentielle (Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec, 2008). Certaines, pour éviter d'être harcelées, abusées ou violentées, vivent dans leur voiture, endroit inadéquat, mais perçu comme étant plus sécuritaire pour plusieurs d'entre elles (Gélineau *et al.*, 2008). D'un autre côté, plusieurs femmes subissent toutes sortes d'agressions pour ne pas perdre leur logement : harcèlement du propriétaire, viol dans leur appartement lorsque le logement est partagé, agression lorsqu'elles sont hébergées par un tiers, abus par un membre de la famille qui les accueille pour quelques jours (Grenier, 2019).

Elles se taisent de peur de se retrouver dans la rue. Et plus encore, des femmes subissent en silence les violences du conjoint, et ce, dans leur propre logement, de peur de perdre la garde de leurs enfants ou de se retrouver sans logement ni argent (Front d'action populaire en réaménagement urbain - FRAPRU, 2019 ; RQOH, 2016).

Et, peu importe la forme que prennent les violences à l'égard des femmes, quand les femmes en sont victimes, la détresse augmente, minant parfois l'estime de soi, alimentant parfois les problèmes de consommation, de dépendance, de santé mentale, d'isolement ou de désaffiliation sociale (La rue des Femmes, 2017). Un vécu traumatisant couplé à la nécessité de se sentir en sécurité engendrent parfois un refus de la part de certaines femmes sortant d'une situation d'itinérance d'accéder à un logement permanent (La rue des femmes 2017), préférant dorénavant les ressources d'hébergement pour femmes et les logements de transition pour femmes (Lewis, 2015).

L'inégalité des rapports sexuels : pauvreté, travail, logement et politiques

Malgré les mesures structurantes des politiques gouvernementales comme la Politique des services de garde, les services de garde éducatifs subventionnés, la bonification des Allocations familiales, l'amélioration du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), etc., des écarts perdurent entre les hommes et les femmes. Dans certaines régions, près d'une femme sur cinq dispose d'un revenu annuel de moins de 10 000 dollars (Réseau des femmes des Laurentides, 2015). Nombre de femmes sont prestataires d'aide financière de dernier recours, mais ces prestations (669 dollars/mois pour une personne) sont insuffisantes pour répondre convenablement aux besoins de base comme le logement, l'alimentation et l'habillement (FRAPRU, 2019). Selon Whitzman (2006), les problèmes de santé physique et mentale des femmes en situation d'itinérance découleraient du stress intense causé par le manque d'argent pour couvrir les frais de logement et leurs besoins de base. L'accès aux logements abordables joue un rôle non négligeable dans la stabilité résidentielle et la constitution de réseaux de soutien (Boucher, 2005).

Les inégalités entre les femmes elles-mêmes et les systèmes d'oppression avec lesquels elles doivent composer font en sorte qu'elles sont doublement ou triplement marginalisées (Gélineau *et al.*, 2015). Le FRAPRU (2019) observe une plus grande précarité en logement chez les jeunes femmes, les aînées, les immigrantes, les femmes handicapées, les femmes autochtones, de même que chez les familles monoparentales (qui sont majoritairement des femmes).

Enfin, l'accès aux services sociaux et de santé peut être compromis en situation d'itinérance (Gélineau *et al.*, 2008 ; La rue des Femmes, 2011). Les femmes en milieu rural ont plus de risque d'avoir un accès limité aux services, peinant à obtenir le soutien nécessaire compte tenu de la rareté et de l'éloignement des ressources sur le territoire (Forchuk *et al.*, 2010).

Si les réalités de l'itinérance féminine sont multiples, les réponses sociales le sont aussi, et la diversité des solutions novatrices pour prévenir et réduire l'itinérance des femmes, notamment en milieu rural et péri-urbain, doit être documentée. La recension des écrits sur l'itinérance des femmes met en lumière la diversité des problèmes qu'elles vivent, généralement multiples et sources d'une grande souffrance. Plusieurs études s'attardent également à la question de leur capacité d'agir sur leur vie même dans des situations de grande vulnérabilité (Desjardins, 2017 ; Grenier, 2019 ; Laberge *et al.*, 2000 ; Plante, 2007). Ces dernières indiquent de façon pertinente que l'on ne peut penser l'itinérance au féminin seulement en termes de victimisation, de personnes « vulnérables et à risque », de comportements inadaptés, etc. (Parazelli et Colombo, 2004), risquant de reproduire ainsi la violence qu'elles vivent. Ces connaissances renforcent l'importance pour la recherche de combiner diverses sources de savoirs, dont les savoirs pratiques, les savoirs organisationnels, les savoirs scientifiques et les savoirs expérientiels (Rhéaume, 2007), afin de mieux saisir la réalité des femmes pour pouvoir agir auprès d'elles avec efficacité (Dolbec, 2009). Or, dans cette perspective, la recherche participative-évaluative permet de croiser les expertises.

3. Méthodologie de recherche

Agir par la recherche : la nature participative du projet

Les recherches faisant appel au point de vue des principales actrices visées par les études (les personnes marginalisées elles-mêmes), de même que celles privilégiant la mise en commun des savoirs croisés – savoirs théoriques, de terrain et expérientiels – sont de plus en plus fréquentes. La mise en liens de ces savoirs permet une richesse sur la lecture des phénomènes complexes. Ainsi, pour le processus de production de connaissances, la recherche de nature participative, collaborative ou partenariale (Tremblay et Demers, 2018), est perçue comme ayant des avantages, tant pour les planificateurs, décideurs politiques, fournisseurs de services et chercheurs, que pour les collectivités et les personnes concernées (Lewis, 2016), surtout parce qu'elle favorise la réduction de l'écart entre les connaissances scientifiques et les réalités perçues (Bellot et Rivard, 2017). Caractérisée par des rapports nouveaux de production scientifique (Anadon et Savoie-Zajc, 2007), elle favorise le dialogue entre différents savoirs ou expertises, lesquels s'enrichissent mutuellement pour produire des connaissances plus pointues, plus vraies et davantage fidèles à la réalité (Gélineau *et al.*, 2012).

Les principes mêmes de la recherche de nature participative impliquent qu'il n'y a pas de hiérarchie entre les savoirs traditionnels en provenance des milieux universitaires, les savoirs d'expérience et les savoirs d'intervention (Bernier, 2014). Dans cette logique, les participantes représentant la population visée par une étude, en tant qu'expertes de leur vécu plutôt qu'expertes scientifiques, sont des chercheuses à part entière, compétentes à produire des connaissances sur des enjeux qui les concernent en tout premier lieu (Gélineau *et al.*, 2012). La recherche participative se rapproche alors d'une co-construction des connaissances (*Ibid.*) et son processus de recherche collaboratif et orienté vers le changement social est valorisé tout comme les connaissances dégagées et construites par la mise en commun des expertises différenciées (Laurin *et al.*, 2008).

Les méthodes de recherche participative, comme l'indiquent différentes études, permettent aux personnes marginalisées d'acquiescer une plus grande confiance, des connaissances, des compétences, de développer une plus grande sensibilité face aux réalités de l'itinérance (INSPQ, 2016 ; Lived Experience Advisory Council, 2016), et de bénéficier à plus long terme de l'amélioration des politiques, des pratiques et des services offerts sur le terrain (Mental Health Commission of Canada, 2011). Ce type de recherche (Reason et Bradbury, 2006) favorise la reconnaissance de la personne itinérante et lui procure une place et une voix pour donner son avis et influencer les pratiques qui lui sont destinées. En ce sens, elle a une portée dépassant les savoirs produits, notamment de favoriser les liens sociaux et de rapprocher les personnes itinérantes et la société (Goyette *et al.*, 2006 ; Bellot et Rivard, 2017). C'est également un apport complémentaire pour freiner le phénomène dans les communautés (Sakamoto *et al.*, 2008).

L'étude : sa visée, ses objectifs, son fonctionnement et la posture

Cette étude, tel que mentionné précédemment, visait à comprendre le phénomène de l'itinérance des femmes en milieu rural et périurbain et la façon dont la pratique d'intervention d'un organisme communautaire, La Maison, participe à prévenir et à réduire l'itinérance des femmes en territoire périurbain et rural.

De manière plus spécifique, l'étude visait à répondre à cinq objectifs : 1) comprendre et cerner ce qui caractérise l'itinérance féminine périurbaine et rurale sur ce territoire ; 2) identifier les besoins des femmes itinérantes ou à risque d'itinérance en territoire périurbain et rural ; 3) décrire la pratique émergente de cet organisme et cerner son caractère innovant ; 4) évaluer qualitativement les activités et les services en impliquant particulièrement les femmes-participantes ; 5) identifier des pistes d'amélioration des stratégies d'intervention auprès des femmes en situation d'itinérance ou à risque d'itinérance.

L'étude comportait deux volets d'analyse : la particularité de l'itinérance féminine en milieu semi-urbain et rural et les pratiques d'intervention privilégiées par l'organisme. À cet effet, un devis de recherche qualitatif a été élaboré à partir d'une étude de cas.

En somme, l'évaluation dans ce projet de recherche comporte une visée descriptive, compréhensive et critique, dans le but de réfléchir aux pratiques, de les documenter et de comprendre leurs effets, de les améliorer et de les consolider, et non de mesurer le taux de réussite de sortie d'une situation d'itinérance chez les femmes ayant bénéficié des services de l'organisme.

Un comité de suivi a été formé dès le début du processus de recherche se composant de la responsable de La Maison, deux femmes hébergées, les chercheuses, une assistante de recherche (étudiante au 2^e cycle en travail social) et une personne d'un organisme partenaire. Le comité de suivi a permis d'évaluer et de valider le contenu proposé à chaque étape du processus de la recherche et de s'assurer du respect des objectifs de recherche.

Pour atteindre les objectifs de l'étude, une posture ethnographique a été adoptée et diverses méthodes de collecte de données ont été mises en place : recherche documentaire sur l'itinérance des femmes, des entretiens individuels et de groupe, dont certains ont été filmés. L'assistante de recherche a procédé à des observations *in situ* au sein de La Maison. Toutefois, les limites de l'observation participante pour saisir la complexité de la pratique sont vite apparues. L'observation *in situ* à elle seule ne permettait pas de décrire finement et d'analyser la pratique étudiée au prisme d'une multitude de regards, selon les objectifs de la recherche. L'importance de collecter des informations de manière formelle et informelle sur l'expertise d'intervention de l'équipe de La Maison s'est ainsi révélée d'elle-même. Avec le comité de suivi de la recherche, il a donc été convenu d'ajouter des entretiens individuels avec les membres de l'équipe régulière de la Maison. Différents devis ont été établis pour les entretiens semi-dirigés et les focus groupes, et pour chacune des catégories d'acteurs.

Devis d'entretiens

Les thèmes abordés avec les femmes hébergées ou ayant été hébergées lors des entretiens individuels portaient principalement sur leurs parcours avant, pendant et après leur séjour à La Maison ; les difficultés vécues ; les interventions dont elles ont bénéficié ou bénéficient toujours ; et les effets de La Maison sur leur vie.

Les intervenantes ont également été interviewées sur la façon dont elles définissent l'itinérance, plus particulièrement celle vécue par les femmes et celle vécue en région ; les besoins des femmes hébergées ; leur perception quant à leur rôle d'intervenante à La Maison et enfin ; ce qui caractérise leur approche d'intervention.

L'entretien avec les partenaires et collaborateurs visait à étudier les retombées et les effets de la pratique développée à La Maison. Les questions ont porté principalement sur leur compréhension de l'itinérance féminine, sur leur perception des femmes itinérantes dans la région, ainsi que sur le rôle de la pratique de La Maison par rapport à l'itinérance des femmes.

Le recrutement et participant.e.s

Différentes méthodes de recrutement ont été mises en place pour obtenir la participation dans les catégories de participants retenues.

Les femmes hébergées ou ayant été hébergées à La Maison ont reçu une invitation – directement lorsqu'elles étaient sur place, ou par l'envoi de courriel ou d'un appel téléphonique. Un scénario similaire a été mis en place pour interpeller les membres du conseil d'administration, les collaborateurs et les partenaires.

Entre mars et juin 2018, dix femmes-participantes de même que quatre membres du personnel ont ainsi été rencontrés dans le cadre d'entretiens individuels semi-dirigés d'une durée de 90

minutes chacun. Les femmes-participantes, référées par des informatrices-clés, présentaient le critère de pouvoir participer à un entretien individuel et partager leur expérience. Comme en témoignent les données présentées au Tableau I, ces femmes entretenaient un lien avec La Maison, qu'elles soient en hébergement ou en logement.

Tableau I : Lien avec La Maison

Femmes-participantes recrutées (entretiens individuels)	
Type d'hébergement	Nombre
Hébergement transitoire	3
Hébergement moyen terme	1
En appartement avec soutien	3
En appartement avec soutien SRA	3
Total	10

Le tableau II présente les catégories d'acteurs et le nombre de participants ayant pris part aux entretiens de groupe. Le but étant d'approfondir les réflexions.

Tableau II : Groupes de discussion selon les catégories d'acteurs

Groupes de discussions	Nombre de participants
Femmes-participantes	9
Membres de l'équipe élargie de La Maison	8
Membres du conseil d'administration de La Maison	6
Collaborateurs et partenaires de La Maison	6
Total	29

Procédures et outils méthodologiques

Tous les entretiens de recherche ont été enregistrés avec l'accord des participantes. Les notes produites pendant l'observation participante ont été retranscrites, résumées et analysées. Les observations participantes visaient à documenter le fonctionnement de la maison, les interactions entre les femmes, les différentes formes d'intervention, les rapports entre les femmes et l'équipe d'intervenantes. Des résumés pour chacun des entretiens ont été rédigés. Les récits des femmes ont permis de mieux comprendre leurs besoins au moment de leur arrivée à La Maison, le rapport aux intervenantes et aux pratiques du milieu. Le logiciel QDA Miner Lite d'analyse qualitative assistée par ordinateur a aussi été utilisé pour le codage.

Ce projet de recherche évaluative-participative a valorisé la capacité des femmes d'être des actrices influentes, reconnues et en mesure d'agir sur des contextes. La démarche participative a permis la reconnaissance de leurs expériences, soutenu leur autonomisation et élargi leur capacité d'action, les invitant à « se sortir d'une posture aliénante qui les coupe de leur expérience sociale, de donner du sens à leur vie et de se réapproprier leur vie à l'aide d'une démarche de réflexion sur leur trajectoire » (Laurin *et al.*, 2008, p. 3). La démarche du présent projet de recherche évaluative-participative a pu, pour certaines femmes, constituer une expérience positive car elles ont réalisé qu'elles faisaient une différence notable dans leur communauté (Flynn *et al.*, 2015) par le partage de leurs expériences. S'agissant des intervenantes, elles ont pu prendre conscience de leurs pratiques et de l'impact qu'elles peuvent avoir auprès des femmes en les explicitant.

Les résultats présentés ici sont le fruit de la mise en forme de l'ensemble des témoignages recueillis et de l'analyse documentaire de documents produits par l'organisme.

4. Présentation et analyse des résultats

Les valeurs soutenant et guidant les pratiques d'intervention et d'organisation

Accueillir les femmes sans jugement, dans leur globalité et leur différence constitue des principes fondamentaux rapportés par l'équipe. Les liens sont construits dans des rapports égaux selon les témoignages recueillis auprès de l'équipe. Ce rapport égalitaire favorise, selon les intervenantes, un sentiment de sécurité. Ces valeurs se vivent et se traduisent par un respect mutuel, une sororité et un engagement profond. Créer des liens égaux demande un climat de confiance et des relations authentiques, dans la transparence. Les intervenantes et les femmes expriment l'idée que la sécurité psychologique est favorisée par l'authenticité des liens. Le sentiment d'être acceptée, d'être en confiance, permet une sécurité psychique et une sécurité physique pour ces femmes.

La confiance accordée aux femmes par l'équipe se traduit en leur laissant une autonomie et une liberté d'action. Ces valeurs sont reconnues par des collaborateurs de l'organisme. Les femmes hébergées, ou l'ayant été, rapportent également que le fonctionnement de La Maison est beaucoup moins strict qu'ailleurs. L'ensemble de ces valeurs et orientations se traduit dans l'intervention par un respect du rythme des femmes, l'entraide dans le milieu de vie et l'importance du lien dans l'intervention, durant et après l'hébergement.

L'intervention est individualisée et centrée sur les besoins spécifiques selon le parcours des femmes. Parallèlement, les femmes décident elles-mêmes de leurs objectifs durant leur séjour d'hébergement. On évite toute pression quant à leur cheminement. À leur arrivée, les femmes ont l'espace nécessaire pour se déposer et se recentrer sur elles-mêmes et leurs besoins. Les interventions de groupe ont lieu au sein de l'organisme.

Les activités privilégiées sont des discussions selon une approche non directive, les femmes y développent des liens et elles apprennent à gérer des conflits. Selon les intervenantes, l'intervention de groupe facilite, avec le temps, les relations au sein du milieu. Ce type d'intervention favorise l'apprentissage du dialogue, l'affirmation de soi et améliore la confiance en soi et envers les autres.

L'engagement et les contributions des femmes sont valorisées au sein de l'organisme : elles doivent s'organiser, se mobiliser et défrayer une partie du coût de l'hébergement. De fait, les femmes hébergées partagent les tâches : l'entretien, l'épicerie, la préparation des repas. Une certaine liberté leur est également laissée pour reproduire le plus possible la réalité de la vie quotidienne de façon autonome, afin qu'elles se mobilisent comme groupe, communiquent et développent un sentiment d'appartenance à leur milieu de vie. Durant le parcours d'hébergement, les forces et compétences de chacune sont mises en valeur. Durant le séjour, les femmes sont en binôme, ce qui permet un apprentissage les unes des autres. Par ailleurs, lorsque les intervenantes sont absentes, ces dernières doivent gérer elles-mêmes certaines situations. La pratique de La Maison offre une place privilégiée aux femmes, elles sont

autorisées à répondre au téléphone, invitées à assister et à participer à l'Association générale annuelle (AGA) de La Maison et à différentes activités dans la communauté.

La mission de réinsertion sociale de La Maison selon les femmes et les intervenantes

Selon les femmes, la réinsertion sociale débute par un sentiment de bien-être face à soi-même et face aux autres. La valorisation reçue au sein de l'organisme et les liens créés avec les autres femmes favorisent le développement d'une plus grande confiance en soi et d'un sentiment de compétences selon la majorité des femmes. Ces acquis contribuent à une reprise de pouvoir et favorisent une réinsertion sociale. Les intervenantes rencontrées abondent dans ce sens. Selon elles, la réinsertion sociale des femmes passe par la routine dans le milieu de vie, un lieu où dormir et des relations interpersonnelles positives. Pour une intervenante, la réinsertion sociale implique d'aider la personne à développer ses habiletés et à mettre en valeur ses forces, afin qu'elle se reconnaisse. Selon une autre intervenante, l'expérience au sein de l'organisme suscite l'espoir, la confiance donnant l'envie de réintégrer et participer à la société. La réinsertion sociale est définie autrement que par l'insertion en emploi, même si elle peut en faire partie : vivre de façon autonome, dans un cadre défini et une structure, permettrait aux femmes de vivre une expérience de réinsertion sociale.

Une des participantes résume ainsi la mission de réinsertion sociale au rythme de la personne :

« J'ai l'impression qu'ici justement tu prends le temps de faire les choses comme du monde. [...] c'est de la réinsertion sociale au rythme de chacun. [...] Mais pour être sûr qu'y se retrouvent plus dans la rue, peut-on prendre le temps de faire les choses comme du monde, question que tu ne reviennes pas dans un mois dans une même situation précaire. [...] Tu te sens épaulée, tu sens qu'il y a un filet en dessous. C'est c'qui fait toute la différence ».

Pour les intervenantes, la flexibilité de l'approche, le respect du rythme des femmes permettant une modulation de la durée des séjours, les liens tissés et la confiance favorisent la poursuite du parcours de chacune. Par exemple, l'accompagnement post-hébergement permet de préserver un lien avec les femmes et s'effectue en respectant leur rythme. Pour certaines et au moment venu, l'intégration en logement est progressive, le passage entre l'organisme et le logement est graduel. Par ailleurs, il existe une entente avec les femmes à l'effet qu'elles peuvent revenir pour une nuit, en tout temps. L'accompagnement post-hébergement revêt différentes formes, centré sur les besoins des femmes : un accompagnement logistique (aide à l'installation, références à différentes ressources), financier (valider le budget), médical et social (suivi avec différents professionnels), moral (discuter, échanger), projet de vie (retour à l'école, etc.). Le lien avec l'organisme représente souvent une sécurité. L'accompagnement post-hébergement peut s'inscrire dans le cadre d'un programme subventionné – SRA (Stabilité résidentielle avec logement) ou le PSL (Programme supplément au loyer (PSL)) –, mais aussi dans la continuité du soutien offert par l'organisme.

Appréciation des pratiques d'intervention et d'organisation

Un membre du CA mentionne que l'organisation des pratiques de La Maison favorise la transmission des connaissances, la prise de conscience de la situation particulière des femmes et la reconnaissance ou sinon la démythification de la problématique de l'itinérance féminine dans la communauté. Selon un partenaire, l'organisme constitue en quelque sorte le chaînon permettant aux femmes de la région de stabiliser leur situation suite à un événement difficile ou un épisode de crise. Il permet une étape de transition, parfois après le passage dans d'autres ressources, dont les durées d'hébergement sont plus limitées, évitant aux femmes une détérioration encore plus marquée de leurs conditions d'existence. Selon les collaborateurs, La Maison exerce une influence positive dans la communauté.

Il existe une grande souplesse dans la structure de gestion – ce qui permet l'innovation. Selon les membres du CA, la particularité de la structure organisationnelle de La Maison demeure sa capacité d'adaptation et son caractère humain. L'expertise des intervenantes, la libre expression, le respect de l'autonomie et le travail de réflexion en équipe (et non pas en silo) favorisent l'évolution et le renouvellement au sein de l'organisme. De plus, la pratique d'évaluation développée il y a quatre ans par le CA, l'activité biannuelle de cafés-rencontres réunissant les femmes hébergées et des membres du CA permettent à ces dernières de faire entendre leur voix sur la pratique de l'organisme. Une pratique illustrant l'importance accordée aux opinions des femmes et à la vie démocratique.

Appréciation globale des pratiques et leurs retombées selon le témoignage des femmes

Les femmes, par leurs témoignages, révèlent divers éléments quant à leur appréciation de La Maison, tel qu'avoir un toit et de la nourriture, le côté familial du milieu et de l'approche, les méthodes d'intervention (individuelle et de groupe) choisies, un hébergement uniquement pour les femmes, la grande connaissance des ressources de la communauté par les intervenantes, la confiance mutuelle, l'entraide entre les femmes et les intervenantes, et le sentiment de sécurité.

La majorité des femmes rapportent l'écoute attentive des intervenantes et qualifient l'intervention de non prescriptive – sans que soient imposés des objectifs. Elles soulignent les encouragements des intervenantes à reprendre du pouvoir sur leur vie en misant sur leurs ressources et leurs capacités. Une forte majorité de femmes mentionnent leur reconnaissance vis-à-vis de leur intervenante. Toujours selon une majorité de femmes, La Maison se distingue par l'écoute active offerte. Contrairement à d'autres ressources, elles ont la possibilité d'explorer en profondeur des dimensions de leur parcours. L'entraide entre les femmes est soulignée par plusieurs ; elles s'accompagnent et s'offrent un soutien mutuel. De nombreuses femmes ont rapporté des relations d'entraide, parfois d'amitié, même si surviennent parfois des difficultés

indissociables de la vie en communauté. Certaines femmes souhaitent conserver ces liens d'amitié lorsqu'elles quitteront La Maison et plusieurs les préservent.

Toutes les femmes rencontrées ont mentionné des retombées sur les plans personnel et relationnel. Toutes ont rapporté avoir développé une meilleure estime d'elle-même durant leur séjour dans cet organisme. Elles évoquent également une plus grande stabilité émotionnelle. Plusieurs ressentent un grand sentiment d'appartenance envers la ressource et certaines y reviennent après leur séjour. Des apprentissages multiples sont identifiés par les femmes quant à leur autonomie. De nombreuses femmes soulignent avoir amélioré certaines aptitudes dans leurs relations avec autrui : de l'entraide, de l'ouverture aux autres, la communication, l'adaptation. En plus de remarquer des changements de comportement (la diminution de l'impulsivité et l'augmentation de réactions adéquates envers les autres), certaines ont noué de nouvelles amitiés. Certaines femmes rapportent une meilleure santé mentale, entre autres, par l'aide reçue pour obtenir un suivi par un professionnel externe (psychologue) ou encore suite à un arrêt de consommation.

La Maison représente, pour certaines femmes, une sécurité, « d'avoir un toit sur la tête » :

« sans eux autres, je sais pas ce que je serais devenue. Je serais peut-être devenue itinérante moi aussi. Parce que j'avais vraiment pu de place où aller rester ».

Une autre abonde en ce sens :

« moi personnellement, ça m'enlève un stress par rapport à c'que j'vis parce que j'ai besoin de La Maison [...] de savoir que j'suis pas dans rue ».

L'intervention, selon les témoignages des femmes et des intervenantes, s'appuie sur des valeurs humanistes. Une pratique centrée sur la personne, sur son développement et sa multidimensionnalité. L'*empowerment*, le vécu partagé, la force du groupe et le soutien mutuel demeurent des leviers d'intervention auprès des femmes. Dans le même sillon, et dans une même voix, les intervenantes et les participantes soulignent au cœur de l'intervention la présence du non-jugement, l'écoute, le rapport égalitaire et le dialogue dans la relation d'aide. L'importance des liens – la création de liens significatifs étant centrale dans la construction de l'estime de soi.

Appréciation des pratiques de l'organisme et de l'organisation des lieux

L'approche sociocommunautaire mise de l'avant par La Maison vise à « renforcer les liens sociaux et les solidarités de proximité en redonnant aux personnes du contrôle sur leur environnement immédiat » (Bourque, 2012, p. 44). Cette approche permet aux femmes une prise en charge et l'amélioration de leurs conditions de vie par le développement de leurs capacités, de leur pouvoir d'agir. Cette approche est fondée sur des politiques d'activation du gouvernement – l'engagement actif des personnes dans leur démarche.

Par son orientation, La Maison est centrée, entre autres, sur les capacités des femmes. Les capacités renvoient à une théorie de la justice et des droits élaborée à partir de la question suivante « *qu'est-ce que chaque personne est capable de faire et d'être* » ? (Nussbaum, 2012, p. 37). Cette approche invite à porter une attention particulière sur la capacité d'autodéfinition et d'autodétermination des personnes, soit leur capacité de faire des choix libres en fonction de ce qu'elles considèrent bon pour elles. Ces approches s'inscrivent dans une optique de reconnaissance des femmes – d'elles-mêmes. En effet, l'espace laissé aux femmes par La Maison leur permet de se « déposer », de reprendre contact avec elles-mêmes, de se redécouvrir et de se reconstruire. La reconnaissance du plein potentiel des femmes passe, entre autres, par leur participation aux décisions collectives dans le milieu de vie.

La sécurité physique évoquée par les femmes, ressentie et vécue au sein de La Maison, revient fréquemment dans les témoignages. La sécurité des lieux et dans la relation permet une sécurité psychique, tel qu'évoqué par Bellot et Sylvestre (2016) : « [...] les femmes rencontrées évoquent souvent l'importance qu'elles accordent à retrouver à la fois une expérience de sécurité objective tout comme un sentiment subjectif fort de sécurité » (p. 20). Elles ont besoin de cette sécurité pour se reconstruire. La durée de séjour apparaît également centrale. Les femmes requièrent plusieurs mois, voire des années, pour reprendre confiance en elles et reconquérir leur autonomie (Tutty *et al.*, 2014 ; Forest *et al.*, 2016). Tutty *et al.* (2014) concluent que la durée de séjour dans des centres d'hébergement est trop courte pour qu'elles parviennent à se (re)loger. Parallèlement, Bellot et collègues (2018) mentionnent également que l'aide donnée aux femmes s'inscrit dans des interventions court terme ou en urgence. C'est l'une des forces des pratiques de La Maison reconnue par les femmes, où la durée de séjour est modulée en fonction de leurs besoins. Cet aspect, dont témoignent plusieurs femmes, contraste avec certaines maisons d'hébergement qui appliquent une durée de séjour rigide ne correspondant pas à leurs besoins pour se conformer aux exigences d'activation exigées par les politiques gouvernementales.

Au sein de La Maison, on applique avec souplesse les règles du milieu de vie. Ainsi, malgré les règles énoncées dans le guide d'intervention, le non-respect de celles-ci n'entraîne pas sur le champ un renvoi. Cette pratique est distincte de celles adoptées par d'autres ressources et pourrait être une piste de solution au problème de rétention des femmes évoqué par plusieurs ressources (Gélineau *et al.*, 2008 ; Bowpitt *et al.*, 2011 ; *La rue des femmes*, 2011). En raison de la structure rigide, les femmes quitteraient les ressources avant échéance (Gélineau *et al.*, 2015). La gestion des règles se pose difficilement dans l'intervention. Un minimum de cadre est requis pour la réinsertion et ces règles peuvent être structurantes pour les unes mais contraignantes pour les autres. Malgré toutes les difficultés vécues par les femmes dans l'expérience de la rue, certaines d'entre elles ont témoigné du sentiment important de liberté vécue, d'où la tension parfois ressentie concernant l'application de règles strictes. Les femmes, certaines, en ont perdu l'habitude. Ainsi, dans l'idée de laisser une place aux femmes, les décisions relatives à la vie commune, sont discutées en groupe, impliquant les femmes, les intervenantes et la directrice.

Cette manière de procéder offre un espace pour l'expression, l'engagement, la prise de responsabilités et de décisions partagées entre les femmes. La reconnaissance de l'expertise de chacune, la « pair-aidance », le jumelage, et l'engagement au quotidien au sein de la ressource (tâches et coûts de l'hébergement) sont également des leviers et moyens mis de l'avant au sein de l'organisme.

En somme, La Maison offre un lieu où les femmes peuvent se déposer. L'intervention ayant une durée indéterminée enlève le poids de l'activation dans un délai prescrit. La crise vécue demande souvent du temps pour reprendre pied, se stabiliser et reprendre confiance en soi. Ces dimensions sont importantes pour le maintien en logement ; une stabilité émotionnelle augmente la perspective de réussite.

Or, l'approche de l'organisme demeure centrée sur les dimensions individuelles. La dimension politique du phénomène de l'itinérance des femmes est peu présente dans le discours des intervenantes, davantage orienté sur les méthodes d'intervention individuelle et de groupe. Une intervention orientée vers une approche intégrée entre l'individuel et le collectif, insérant une analyse plus politique du vécu rapporté par les femmes, permettrait d'inscrire les problèmes personnels des femmes dans le contexte sociohistorique et culturel actuel. Bien que plusieurs intervenantes reconnaissent les inégalités sociales auxquelles font face les femmes, les notions d'oppression liées au genre, au statut économique, à l'orientation sexuelle ou autre, les praticiennes gagneraient à ce que ces éléments d'analyse soient davantage intégrés dans les pratiques (Mullaly, 2010) afin de sortir d'une lecture individualisante des problèmes sociaux vécus par les femmes.

Appréciation des pratiques d'un point de vue politique et social

Par ailleurs, une approche intégrée permettrait de voir la réinsertion sociale sous un angle autre que le rétablissement, comme l'évoquent les femmes. Les témoignages rapportent des retombées individuelles et personnelles comme la sortie de la pauvreté ou l'accès à l'emploi. Considérant leur situation au moment de leur arrivée à La Maison, les acquis sont considérés majeurs sur le plan personnel et social. Les femmes rapportent que cet endroit a changé le cours de leur existence. Même si les acquis se comptent surtout sur le plan personnel, les témoignages des femmes démontrent aussi qu'elles établissent des liens entre les différents événements, les violences, les conditions précaires d'emploi et leurs situations. Ainsi, même si les femmes n'établissent pas de liens directs entre les contraintes structurelles et les impacts sur leur réinsertion sociale, elles font une lecture structurelle des services publics, dont les difficultés d'accès, l'offre de services limitée, etc. Les femmes constatent les barrières liées à l'accès et leurs besoins non répondus, notamment dans le réseau de la santé et des services sociaux. Cette lecture est également partagée par les différents acteurs rencontrés dans le cadre de la recherche. Le commentaire de Bellot et Sylvestre (2016, p. 22) est éloquent sur ce point et souligne les enjeux d'accès : « En outre, les ressources sur lesquelles peuvent compter ces femmes sont essentiellement des ressources communautaires, les institutions demeurant

particulièrement fermées à répondre humainement aux besoins de ces femmes, que ce soit en termes de santé, de services sociaux, de suivi psychologique, de soutien à titre de victime d'actes criminels tels que des agressions sexuelles ou d'accompagnement comme mère en situation de pauvreté ».

Certes, l'insertion sociale dépend aussi des conditions d'insertion qui l'accompagnent, des méthodes et stratégies d'intervention privilégiées pour accompagner et soutenir les femmes dans leur démarche. Le travail sur soi (cheminement personnel, individuel) s'inscrit comme une étape première de l'insertion mais une réelle intégration dépend aussi de la capacité et de la volonté de la communauté à la favoriser. La responsabilité relève non pas uniquement des femmes mais également de la collectivité, des services, des mesures d'insertion mises en place dans des programmes et des politiques inclusives.

En effet, l'accès à un chez soi s'inscrit comme enjeu fondamental dans la reconnaissance de l'itinérance au féminin. Pour sortir de l'invisibilisation, comme l'indiquent Bellot et Rivard (2017), il importe de proposer une nouvelle perspective de l'itinérance, autre que celle de la rue, et d'orienter le regard vers le mal logement des femmes, soit « un lieu de vie non sécuritaire, non abordable, insalubre et non approprié » (p. 112). Par ailleurs, tel que le mentionne cette autrice, les stratégies à cet égard semblent peu ancrées dans de réelles voies pratiques pour les femmes en situation d'itinérance. Une politique québécoise en matière de lutte à l'itinérance féminine, en matière de droit au logement, se fait toujours attendre. Ainsi, comme le déclarent plusieurs auteurs, la définition donnée à l'itinérance a toute son importance, car selon la définition retenue – exclusivement la rue ou le mal logement – le nombre de personnes identifiées en situation d'itinérance variera en fonction de celle-ci et, du coup, les ressources qui y seront dédiées (Laberge *et al.*, 1995). La proposition de Bellot et Rivard (2017) d'introduire la perspective du mal logement constitue une voie pour aborder le problème de l'itinérance des femmes et pour le prévenir. Elle s'exprime dans une lutte plus globale du droit au logement inscrit depuis 1976 lors de la ratification du Pacte international des droits économiques, sociaux et culturels dans lequel le Canada et le Québec ont pris l'engagement de reconnaître le « droit à un logement convenable » pour tous et toutes (FRAPRU, 2019).

Le contexte néo-libéral issu des transformations sociales joue un rôle fondamental dans la compréhension du phénomène de l'itinérance (Laberge, 2000). Des auteurs comme Dardot (2009) et Paugam (2008) relèvent un effritement des liens sociaux, dû, entre autres, à la transformation des modes de vie depuis l'industrialisation des sociétés occidentales, et ce, dans toutes les sphères : sociale, économique, politique, familiale et individuelle. Combinées à la primauté d'un état gestionnaire, les protections sociales, graduellement soumises aux lois de l'économie et du marché, sont coupées, réformées, fusionnées, abandonnées ou privatisées (Dardot, 2009). Par exemple, les politiques publiques resserrent de plus en plus les catégories des personnes pouvant recevoir de l'aide en favorisant notamment les politiques d'activation (Bourque, 2007 ; Saraceno, 2011). De plus, la question de l'insertion gagnerait à être discutée

avec les femmes, car elle demeure peu documentée. D'explorer quelles sont les aspirations des femmes constituerait un point de départ et une piste de recherche. Ainsi, tel que le souligne Bélanger (2015, p. 21), « [l]a participation volontaire de la personne et son analyse personnelle de ses enjeux sont les conditions d'une action efficace, individuelle et collective. La solidarité construite dépasse alors la simple adhésion de principe ».

Conclusion

Cet article visait à exposer les résultats issus d'une recherche participative-évaluative sur les pratiques d'intervention d'un centre d'hébergement pour femmes en situation d'itinérance situé en région périurbaine et rurale. Les résultats montrent que les pratiques de La Maison ont des particularités peu communes. Ces dernières peuvent servir d'exemple pour prévenir l'itinérance féminine. Les manières privilégiées de prévenir l'itinérance féminine que l'on peut dégager à partir des témoignages des femmes-participantes, de l'équipe et des collaborateurs de La Maison se rattachent entre autres à l'adoption d'une approche globale humaniste qui s'appuie sur des valeurs comme le respect, l'amour, l'authenticité, la confiance dans le potentiel de chacune, le respect du rythme, la collaboration et la confiance mutuelle. Cette approche particulière conduit à chercher, trouver et maintenir un équilibre entre la capacité des femmes et leur prise en charge. Les actions découlant de cette approche consistent à offrir des espaces de dialogue et de résolution de conflit à l'intérieur de la ressource pour les femmes et par les femmes et à maintenir un cadre souple par rapport à l'application des règlements normatifs régissant les comportements à l'intérieur de la ressource. L'équipe s'appuie sur une approche réellement centrée sur les besoins des femmes et cherchent à y répondre adéquatement. Cela conduit à privilégier une durée de séjour adaptée et non prédéterminée par des politiques, à offrir une réelle continuité des services comprenant un suivi post-hébergement ouvert et centré sur les besoins des femmes, la préservation des liens développés avec elles dans le temps. Le maintien de ces liens joue un rôle pour favoriser l'intégration sociale à long terme des femmes.

La Maison poursuit une mission d'intégration réaliste selon les capacités des femmes, c'est-à-dire en misant sur l'intégration sociale et non pas exclusivement centrée sur les finalités de l'emploi ou le logement privé. L'équipe se centre d'abord sur la femme qui arrive en choc : lui donner du temps pour elle. Les femmes arrivent en maison d'hébergement très souvent en état de choc, instables (Grenier *et al.*, 2019). Elles ont un besoin d'ancrage, d'une sécurité physique et affective, avant de penser à retourner vivre dans la communauté. On y offre des occasions favorisant les interactions en groupe dans l'objectif de tisser des liens et des relations entre les femmes mais aussi avec les intervenantes, les collaborateurs de la ressource et la collectivité. Le témoignage des femmes incite d'ailleurs à revisiter la notion du chez soi.

Enfin, la question de l'intégration gagnerait à être discutée avec les femmes, car elle demeure peu documentée. D'explorer quelles sont les aspirations des femmes constituerait un bon point de départ, afin de mieux les accompagner, de développer les moyens et stratégies avec elles pour favoriser une réelle intégration selon leurs propres perceptions. Un futur à co-construire

de manière solidaire, en laissant aux femmes la place qui leur revient et en misant sur leurs forces.

Bibliographie

Anadón M., et Savoie-Zajc L., 2007, « La recherche-action dans certains pays anglo-saxons et latino-américains. Une forme de recherche participative », in Anadón M., *La recherche participative*, Québec, PUQ, p. 12-30 [<https://www.deslibris.ca/ID/422522>].

Bélanger P., 2015, *Parcours éducatifs. Construction de soi et transformation sociale*. Québec, Presses de l'Université Laval.

Bellot C., 2003, « Les jeunes de la rue : disparition ou retour des enjeux de classe ? », *Lien social et Politiques*, vol. 49, p. 173-182 [<https://doi.org/10.7202/007912ar>].

Bellot C. et Rivard J., 2017, « Repenser l'itinérance au féminin dans le cadre d'une recherche participative », *Criminologie*, vol. 50, n° 2, p. 95-121.

Bellot C. et Sylvestre M.-E., 2016, « La réponse sécuritaire à la pauvreté : une nouvelle morale de l'État », in Lamoureux J. et Dupuis-Derri F., *Au nom de la sécurité ! Criminalisation de la contestation et pathologisation des marges*, Québec, M. Éditeur. p. 167-188.

Bellot C., Burns V., Côté P., Flynn C., Fontaine A., Greissler É. et Nengeh Mensah, M., 2018, *Rendre visible l'itinérance au féminin*, Rapport de recherche [<https://www.scf.gouv.qc.ca/nouvelles/publications/detail/news/rendre-visible-litinerance-au-feminin-rapport-de-recherche/>].

Bergheul S., 2015, *Regards croisés sur l'itinérance*, Québec, éd. PUQ.

Bernier J., 2014, « La recherche partenariale comme espace de soutien à l'innovation », *Global Health Promotion*, n° 21 (1 Suppl), p. 58-63 [<https://doi.org/10.1177/1757975913514782>].

Boucher J. L., 2005, « Pauvreté, fragilités individuelles et habitat : Le rôle de l'économie sociale », *Interventions économiques*, no 32, p. 1-14 [<https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.862>].

Bourgon M. et Gusew A., 2007, « L'intervention individuelle en travail social », in Deslauriers J.-P. et Hurtubise Y., *Introduction au travail social (2ème éd.)*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Bourque M., 2007, « Le risque individuel ou le risque collectif : quelle référence pour les systèmes de santé nationaux ? », *Économie et Solidarités*, vol. 38, no 2, p. 82-104 [http://www.ciriec.uqam.ca/pdf/numeros_parus_articles/3802/ES-3802-06.pdf].

Bourque D., 2012, « Intervention communautaire et développement des communautés », *Reflets. Revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 18, n° 1, p. 40-60.

Bowpitt G., Dwyer P., Sundin E., Weinstein M., 2011, « Comparing Men's and Women's Experiences of Multiple Exclusion Homelessness », *Social Policy and Society*, vol. 10, no 4, p. 537-546.

Campbell K., 2003, *Anti-oppressive Social Work: Promoting Equity and social justice* [<http://aosw.socialwork.dal.ca>].

Campbell K., 2009, *Demographic Survey Report 2009. Sistering: A Woman's Place*.

Carle P., et Bélanger-Dion L., 2003, *Rapport de recherche sur la population itinérante et sans domicile fixe des Laurentides*, Québec, Régie régionale de la santé et des services sociaux des Laurentides.

Commission des affaires sociales, 2008, *Le phénomène de l'itinérance au Québec mandat d'initiative. Document de consultation. Assemblée nationale du Québec* [<http://lpintrabp.parl.gc.ca/lopimages2/bibparlcat/19000/Ba425826.pdf>].

Conseil du statut de la femme, 2016, *Portrait statistique égalité femmes hommes. Quelques faits saillants et comparaisons régionales. Ensemble du Québec*. Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec.

Corbeil C. et Marchand, I., 2006, « Penser l'intervention féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle : défis et enjeux », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 19, p. 40-57.

Dardot P., 2009, *La nouvelle raison du monde : essai sur la société néo-libérale*, Paris, éd. la Découverte.

Desjardins G., 2017, « Les saillies de l'institution : les supports de l'individualité des femmes en itinérance », in Otero M., Dumais-Michaud A.-A. et Paumier R., *L'institution éventrée. De la socialisation à l'individuation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 181-194.

Devonshire C. M., 2011, « L'approche centrée sur la personne et la communication interculturelle », *Approche centrée sur la personne. Pratique et recherche*, vol. 1, no 13, p. 23-55.

Dolbec A. et Prud'homme L., 2009, « La recherche-action », in Gauthier B. (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (5e édition), Québec, PUQ, p. 531-569.

Echenberg H., et Jensen H., 2008, *L'itinérance au Canada : définitions et recensements* (PRB 08-30F), Bibliothèque du Parlement.

Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec, 2008, *Pour une politique en itinérance tenant compte des multiples visages de l'itinérance au féminin*, Commission parlementaire sur le phénomène de l'itinérance au Québec.

Flynn C., Damant D., et Lessard G., 2015, « Le projet Dauphine : laisser la parole aux jeunes femmes de la rue et agir ensemble pour lutter contre la violence structurelle par l'entremise de la recherche-action participative », *Recherches féministes*, vol. 28, no 2, p. 53-79.

Forchuk C., Montgomery P., Berman H., Ward-Griffin C., Csiernik R., Gorlick C., Jensen E., Riesterer P., 2010, « Gaining Ground, Losing Ground: The Paradoxes of Rural Homelessness », *Canadian Journal of Nursing Research*, vol. 42, no 2, p. 138-152.

Forest D., Milot S., St-Germain L. et Torres S., 2016, *Le logement social et communautaire dans la dynamique territoriale : retombées socioéconomiques des projets d'habitation* AccèsLogis

au Québec, rapport de recherche pour le Groupe des partenaires nationaux sur le logement. Trois-Rivières, QC, CRSA.

Fournier L., 2001, Enquête auprès de la clientèle des ressources pour personnes itinérantes des régions de Montréal-Centre et de Québec, 1998-1999—Volume 1, Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec.

Front d'action populaire en réaménagement urbain - FRAPRU, 2019, Dossier noir : femmes logement et pauvreté (5e éd.). Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU).

Gaetz S., Barr C., Friesen A., Harris B., Hill C., Kovacs Burns K., Pauly B., Pearce B., Turner A. et Marsolais A., 2012, Définition canadienne de l'itinérance, Publication de l'Observatoire canadien sur l'itinérance.

Gaetz S., Gulliver T. et Richter T., 2014, L'état de l'itinérance au Canada, The Homeless Hub Press.

Gaetz S., Richter T., Redman M., Dej E., Canadian Observatory of Homelessness, 2016, The state of homelessness in Canada 2016, Canadian Observatory on Homelessness Press [http://www.homelesshub.ca/sites/default/files/SOHC16_final_20Oct2016.pdf].

Gélineau L., 2013, La spirale de l'itinérance, in Collectif, Actes du forum public : mieux voir pour mieux agir : Non à l'itinérance des femmes, Table des groupes de femmes de Montréal, p. 65-76.

Gélineau L., Dufour É. et Bélisle M., 2012, « Quand recherche-action participative et pratiques AVEC se conjuguent : enjeux de définition et d'équilibre des savoirs », Recherches Qualitatives - Hors Série, n° 13, p. 35-54.

Gélineau L., Brisseau N., Loudahi M., Bourgeois F., Potin R. et Zoundi L., 2008, Rapport de la recherche qualitative. La spirale de l'itinérance au féminin : pour une meilleure compréhension des conditions de vie des femmes en situation d'itinérance de la région de Québec, Regroupement de l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ).

Gélineau L., Dupéré S., Bergeron-Leclerc C., Clément M., Carde E., Morin M.-H., Tremblay P.A., Brisseau N. et Carrier M.-C., 2015, Portrait des femmes en situation d'itinérance : de multiples visages. CREMIS, vol. 8, n° 2, consulté le 21 septembre 2018 [<http://www.cremis.ca/portrait-desfemmes-en-situation-ditinerance-de-multiples-visages>].

Gilbert S., Emard A.-M., Lavoie D. et Lussier V., 2017, Une intervention novatrice auprès des femmes en état d'itinérance : l'approche relationnelle de La rue des Femmes, Université du Québec à Montréal.

Gouvernement du Canada, 2018, Stratégie nationale sur le logement du Canada, 45 [<https://www.chezsoi.dabord.ca/what-is-the-strategy>].

Goyette M., Bellot C. et Panet-Raymond J., 2006, Le Projet Solidarité Jeunesse : dynamiques partenariales et insertion des jeunes en difficulté, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Grenier K., 2019, Trajectoires et identités de femmes en situation d'itinérance dans la région des Laurentides, Mémoire, Saint-Jérôme, Université du Québec en Outaouais, Campus de Saint-Jérôme.

Grenier J., Thibault S., Bourque M., Blackburn D. et Grenier K., 2019, « Rencontres à cœur ouvert avec des femmes en situation d'itinérance. Quand la norme stigmatise et conduit à l'invisibilité », Sciences et actions sociales, no° 11, p.° 1-22.

Grenier J., Thibault S., Chamberland M., St-Germain L., Chénard J. et Bourque M., 2019, « La pratique émergente de la Maison de Sophia et son effet sur les femmes itinérantes ou à risque d'itinérance sur le territoire de la MRC de la Rivière-du-Nord dans les Laurentides », Université du Québec en Outaouais (UQO) et la collaboration de l'Université Laval et du Centre de recherche sociale appliquée (CRSA).

Hurtubise R. et Roy S., 2007, L'itinérance en questions ?, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Institut national de Santé publique du Québec (INSPQ), 2016, Améliorer les interventions en faveur de la solidarité, l'inclusion et la santé. Mémoire déposé dans le cadre de l'élaboration du troisième plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale au Québec, Québec, QC, Direction du développement des individus et des communautés et Vice-présidence à la valorisation scientifique et aux communications.

Klodawsky F., Aubry T., Farrell S., 2006, « Care and the Lives of Homeless Youth in Neoliberal Times in Canada », Gender, Place & Culture, vol. 13, no 4, p. 419-436 [<https://doi.org/10.1080/09663690600808577>].

La rue des Femmes, 2011, État de la situation de l'itinérance des femmes à Montréal en 2011. Les différents visages de l'itinérance au féminin. Document. Montréal, Qc. [<https://www.laruedesfemmes.org/wp-content/uploads/2018/11/Litin%C3%A9rance-au-f%C3%A9minin-07-06-2011.pdf>].

La rue des Femmes, 2017, Les Centres de Jour en 2017. Pilier de notre continuum de services Document [<https://www.laruedesfemmes.org/sante-relationnelle/publications/>]. La rue des Femmes., 2018, Portrait de l'itinérance au féminin. Réalité 2018. Revue de presse [<https://www.laruedesfemmes.org/wp-content/uploads/2018/11/Litinerance-au-feminin-2018.pdf>].

Laberge D., 2000, L'errance urbaine, Québec, Éditions Multimondes.

Laberge D., Morin D. et Roy S., 2000, « L'itinérance des femmes : les effets convergents de transformations sociétales », in Laberge D. (dir.), L'errance urbaine. Éditions Multimondes, p. 83-100.

Laberge D., Cousineau M.-M., Morin D. et Roy S., 1995, « "De l'expérience individuelle au phénomène global : configuration et réponses sociales à l'itinérance » », Les Cahiers du CRI, no 1, p. 1-23. [https://www.academia.edu/17255724/DE_LEXP%C3%89RIENCE_INDIVIDUELLE_AU_PH%C3%89NOM%C3%88NE_GLOBAL_CONFIGURATION_ET_R%C3%89PONSES_SOCIALES_%C3%80_LITIN%C3%89RANCE]. Latimer E. et Bordeleau F., 2019, Dénombrement des personnes en

situation d'itinérance au Québec le 24 avril 2018, Ministère de la Santé et des services sociaux [<https://www.deslibris.ca/ID/10100683>].

Latimer E., McGregor J., Méthot C. et Smith A., 2015, Je compte MTL 2015 : Dénombrement des personnes en situation d'itinérance à Montréal le 24 mars 2015. Ville de Montréal. [https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/D_SOCIAL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/RAPPORT_DENOMBREMENT_ITINERANCE_102015.PDF].

Laurin I., René J.-F., Dallaire N., Ouellet F., Devault A. et Turcotte G., 2008, Qu'en pensons-nous ? Des groupes de parents s'expriment, Montréal, QC, Direction de santé publique de Montréal.

Le Réseau canadien pour la santé des femmes, 2012, L'ampleur du problème de l'itinérance chez les femmes est sous-estimée, révèle une étude [<http://www.cwhn.ca/fr/node/39986>].

Lewis C., 2016, Une réalité urbaine. L'itinérance des femmes à Montréal. Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal (MMIM).

Lived Experience Advisory Council, 2016, Nothing about us without us: Seven principles for leadership and inclusion of people with lived experience of homelessness, Toronto, ON, The Homeless Hub Press.

Mental Health Commission of Canada., 2011, Stigma, Discrimination, and PWLE knowledge. Discussion Report, Ottawa, ON, National Consumer Panel, At Home/Chez Soi Project.

Moreau M., 1987, « L'approche structurelle en travail social : implications pratiques d'une approche intégrée conflictuelle », *Service social*, vol. 36, nos 2-3, p. 227-247.

Ministère de la Santé et des services sociaux - MSSS, 2014a, Ensemble, pour éviter la rue et en sortir : politique nationale de lutte à l'itinérance, Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, [<http://site.ebrary.com/id/10863506>].

Ministère de la Santé et des services sociaux - MSSS, 2014b, L'itinérance au Québec : premier portrait, Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, [<http://public.ebib.com/choice/PublicFullRecord.aspx?p=3297808>].

Mullaly B., 2010, *Challenging Oppression and Confronting Privilege*, Toronto, Oxford University Press.

Novac S., 2007, « Family Violence and Homelessness : Connections and Dynamics », *Centre for Urban and Community Studies*, n° 40, p. 1-8.

Nussbaum M., 2012, *Capabilités. Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?* Paris, éd. Flammarion-Climats.

Parazelli M. et Colombo A., 2004, « Les jeunes de la rue », in Cicchelli V., Ragi T. et Cicchelli-Pugeault C., *Ce que nous savons des jeunes*, Paris, Presses universitaires de France, p. 125-135.

Paugam S., 2008, *Le lien social*, Paris, éd. Presses Universitaires de France.

Plante M.-C., 2007, *Lutte contre la pauvreté au Québec : le cas des jeunes femmes itinérantes*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.

Pullen-Sansfaçon A., 2013, « La pratique anti-oppressive » in Dorvil H. et Harper E., *Le travail social : théories, méthodologies et pratiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 353-373.

Racine S., 2007, « Un tour d'horizon de l'exclusion », *Service social*, vol. 53, no 1, p. 91-108 [<https://doi.org/10.7202/017990ar>].

Ramji Consulting Group K., 2002, *Common occurrence. The impact of homelessness on women's health. Sistering: A Woman's Place* [<http://www.cwhn.ca/en/node/22591>].

Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal - RAPSIM, 2016, *L'itinérance à Montréal. Au-delà des chiffres*, Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal.

Reason P., Bradbury H., 2006, *Handbook of Action Research*, London, Sage Publishers.

Réseau des femmes des Laurentides, 2015, *Empreintes de femmes. Congrès régional sur la condition des femmes des Laurentides*, 52.

Rhéaume J., 2007, « L'enjeu d'une épistémologie pluraliste », in de Gaulejac V., Hanique F. et Roche P. (dir.), *La sociologie clinique : enjeux théoriques et méthodologiques*, Toulouse, éd. Erès, p. 57-74.

Roy S. et Morin D., 2007, « L'aide aux personnes itinérantes : un réseau pour agir », in Roy S. et Hurtubise R., *L'itinérance en question*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 195-216.

Réseau québécois des OSBL d'habitation RQOH, 2016, *Les femmes en OSBL : une majorité méconnue*, Réseau québécois des OSBL d'habitation [<https://rqoh.com/les-femmes-en-osbl-une-majorite-meconnue/>].

Sakamoto I., Khandor E., Chapra A., Hendrickson T., Maher J., Roche B., Chin M., 2008, *Homelessness –Diverse experiences, common issues, shared solutions: The need for inclusion and accountability*, Toronto, University of Toronto.

Saraceno C., 2011, « Activation, individualisation et défamilialisation dans les restructurations de l'État-providence : tensions et ambivalences », in Paugam S., *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*, Paris, éd. Puf, p. 915-933.

Sen A., 2000, *Social Exclusion: Concept, Application, and Scrutiny*. Asian Development Bank, [<http://hdl.handle.net/11540/2339>].

Tremblay D.-G. et Demers G., 2018, « Les recherches partenariales/collaboratives : peut-on simultanément théoriser et agir ? », *Recherches sociodémographiques*, vol. 59, no 1–2, p. 99-120.

Tutty L., Ogden C., Giurgiu B., Weaver Dunlop G., 2014, *I built my house of hope: Abused women and pathways into homelessness*, *Violence against Women*, n° 19, p. 1498-1517.

Van Wormer K., 2010, « Economic globalization and transnational migration: An anti-oppressive framework », in Negi N.J., Furman R., *Transnational Social Work Practice*, New York, Columbia University Press, p. 28-43.

Whitzman C., 2006, « At the Intersection of Invisibilities: Canadian women, homelessness and health outside the "big city" », Gender, Place & Culture, vol. 13, no 4, p. 383-399 [https://doi.org/10.1080/09663690600808502].

Pour citer cet article

Référence électronique

Josée Grenier, Katia Grenier, Sylvie Thibault, Manon Chamberland, Josée Chénard, Mélanie Bourque, Lise St-Germain, Maude Champagne, Annabelle Seery Ph.D, Sara-Jane Roy-Beauregard, "Accompagnement de femmes en situation d'itinérance : pratiques en émergence d'un organisme communautaire en territoire périurbain et rural au Québec", Sciences et actions sociales [en ligne], N°13 | année 2020, mis en ligne le date 6 juillet 2020, URL : <http://www.sas-revue.org/72-n-13/dossier-n-13/189-accompagnement-de-femmes-en-situation-d-itinerance-pratiques-en-emergence-d-un-organisme-communautaire-en-territoire-periurbain-et-rural-au-quebec>

Auteur

Josée Grenier

Professeure, Université du Québec en Outaouais
Campus de St-Jérôme 5, rue Saint-Joseph,
Saint-Jérôme, Qc, J7Z 0B7
josee.grenier@uqo.ca

Katia Grenier

Étudiante au doctorat, Sciences humaines appliquées
Université de Montréal
Katia.grenier@umontreal.ca

Sylvie Thibault

Professeure, Université du Québec en Outaouais
Campus de St-Jérôme 5, rue Saint-Joseph,
Saint-Jérôme, Qc, J7Z 0B7
sylvie.thibault@uqo.ca

Manon Chamberland

Professeure agrégée, Département des fondements et pratiques en éducation,
Centre de recherche et d'intervention sur l'éducation et la vie au travail (CRIEVAT)
Bureau 666, pavillon des sciences de l'éducation
2320, rue des Bibliothèques, Université Laval
Québec, Québec
G1V 0A6

(418) 656-2131 poste 407766

manon.chamberland@fse.ulaval.ca

Josée Chénard

Professeure, Université du Québec en Outaouais

Campus de St-Jérôme 5, rue Saint-Joseph,

Saint-Jérôme, Qc, J7Z 0B7

Josee.chenard@uqo.ca

Mélanie Bourque

Professeure, Université du Québec en Outaouais

Campus de St-Jérôme 5, rue Saint-Joseph,

Saint-Jérôme, Qc, J7Z 0B7

melanie.bourque@uqo.ca

Lise St-Germain

Centre de recherche sociale appliquée (CRSA).

crsa@centrersa.qc.ca

Collaborations

Maude Champagne

Étudiante au 2e cycle

Université du Québec en Outaouais

Cham247@uqo.ca

Annabelle Seery Ph.D

Centre de recherche sociale appliquée (CRSA)

crsa@centrersa.qc.ca

Sara-Jane Roy-Beauregard

Étudiante au 2e cycle

Université du Québec en Outaouais

roys40@uqo.ca

Droits d'auteur

© Sciences et actions sociales

Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction/Any replication is submitted to the authorization of the editors